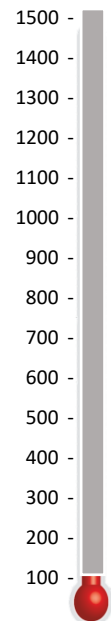


L'hiver avance, le soleil pointe et la saison de pâturage se profile à l'horizon ...

Elle doit être murement réfléchi pour optimiser sa gestion. Votre expérience des années antérieures reste votre meilleur allié. C'est le moment de réfléchir à la gestion et l'aménagement des parcelles, des points d'eau et des accès au pâturage.

Une application est disponible : **HAPPYGRASS**, permet d'enregistrer les pratiques (calendrier de pâturage, choix de dérobées, interventions agronomiques ...) pour pouvoir les faire évoluer. Vous pouvez aussi dessiner votre parcellaire (voir image ci-contre).. Elle vous aidera également à la conduite de vos prairies.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller.



Commune	T°C 0-18° 01/01
Amplepuis	107 °C
Beauvallon	113 °C
Bibost	113 °C
La Chapelle de Mardore	107 °C
Meys	103 °C
St Laurent de Chamousset	100 °C
St Martin en Haut	103 °C



Voici quelques repères sur le dimensionnement des paddocks : en 100% pâture et avec un temps de repos proche de 20 jours sur le plein printemps.

- Prairies temporaires, 100-120 m²/VL/J (Mise à l'herbe 250-350°C cumul température)
- Prairies naturelles fertiles, 120-150 m²/VL/J
- Prairies naturelles peu fertiles, à feuilles fines, 150-180 m²/VL/J (Mise à l'herbe 350-450° cumul température)

Les paddocks peuvent être dimensionnés pour des temps de présence de 12 à 72 heures.

Ex : pour mon troupeau de 50 VL qui pâture à 100% des PT, la taille des paddocks doit faire environ 6000m² pour 24h, 1.2 ha pour 48h ou 1.8 ha pour 72h.

*Pour le même troupeau qui consommerait 5kg MS maïs à l'auge, la taille des paddocks serait de 4000m² (120m²-5kg MS*8m²=80m²/VL/J), 8000m² pour 48h ou 1.2 ha pour 72h.*

Les paddocks doivent être le plus homogène possible en termes de flore et de topographie pour éviter tous phénomènes de tri. L'emplacement du point d'eau peut être stratégique pour faire consommer les parties moins appétantes de vos parcelles.